



**LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE  
DU 24 AU 30 JANVIER 2011**

**SOMMAIRE**

**COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE**

Japon

**POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES**

CSRD

Conseil des ministres du 27 janvier 2011

CENI

Campagne électorale

Direction Générale des Douanes

**PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS**

Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN)

MNSD-Nassara

PNSD

ANDP-Zaman Lahiya

Organisations de la société civile

**SOCIETE**

Santé

Justice

## COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

### Japon

« Le Japon contribue pour 1 milliard de Fcfa au PAPEN », titre *Le Sahel (27/01/11)*, « pour une organisation des élections transparentes et crédibles dans notre pays ».

## POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

### CSRD

- « Les élections législatives et présidentielles 1<sup>er</sup> tour maintenues pour le 31 janvier 2011 », annonce *Le Sahel (24/01/11)*. Les autorités de la transition, les différents candidats, les membres de la CENI et les grands témoins se sont réunis, le 22 janvier, pour se pencher sur la question d'un éventuel report réclamé par la classe politique.

- Le Chef de l'Etat a reçu, le 24 janvier, le Pr Albert Téovédjr, Représentant spécial de l'Union Africaine pour le Niger, en visite dans le cadre du chronogramme électoral. « Nous savons qu'il y a quelques problèmes, mais les structures nigériennes appropriées sont là pour les régler selon la Constitution et les procédures arrêtées », a-t-il déclaré. Les observateurs de l'UA sont en place depuis le 26 janvier 2011, *Le Sahel (25/01/11)*.

- Trois ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance, le 25 janvier, au Chef de l'Etat. S.Exc. M. Hafrad Ali, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et populaire ; S.Exc. M. Andreas Baum, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération Suisse et S.Exc. M. Ian Mc Conville, ambassadeur d'Australie avec résidence à Abuja (Nigeria), *Le Sahel (26/01/11)*.

- Le Président du CSRD a rendu visite à la CENI et aux différentes structures chargées de l'organisation des élections, afin de « s'enquérir des conditions d'acheminement du matériel électoral », *Sahel Dimanche (28/01/11)*. « Il faut que tout démarre dans les meilleurs délais », a-t-il déclaré.

### Conseil des ministres du 27 janvier 2011

*Sahel Dimanche (28/01/11)*.

#### Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires religieuses :

Adoption du Projet de décret portant installation de la Commune rurale de Makalondi, créée en 2009 dans le département de Say.

#### Ministère de l'Economie et des Finances :

Adoption du Projet de décret portant organisation du 4<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitat.

#### Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'Etranger :

- Adoption de 3 projets d'ordonnance autorisant la ratification des accords de prêts signés entre le Niger et la BOAD :

(i) pour le financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Niamey-Namaro-Farié, d'un montant de 12 milliards de Fcfa ;

(ii) pour le financement partiel du Projet d'intensification des productions agricoles pour la sécurité alimentaire des régions de Tahoua et Tillabéri, à hauteur de 10 milliards de Fcfa ;

(iii) pour le financement partiel du Projet de renforcement de la Capacité de production de la Centrale électrique de Goudel, à hauteur de 20 milliards de Fcfa. Ce nouvel investissement devrait permettre de porter la réserve froide de Niamey de 35mw à 65mw, précise le journal.

- Adoption de 2 projets d'ordonnance autorisant la ratification des Accords de prêt entre le Fond Africain de Développement (FAD) et le Niger, relatifs à :

(i) la mise à disposition de 7.870.000 Unités de Compte (U.C), en faveur du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et la Formation technique et professionnelle ;

(ii) l'octroi de 23.970.000 UC, en vue du financement partiel du Programme d'Appui à la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la pauvreté (PASDRP1), soit 18.167.965.620 Fcfa.

#### **Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme :**

- Adoption du Projet d'ordonnance portant création et organisation d'une juridiction spécialisée dénommée « pôle judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme ».

- Adoption du projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi n° 61-27 du 15 juillet 1961 portant institution du Code Pénal, en vue de déterminer et de réprimer certaines catégories d'infractions de terrorisme. Ces infractions sont relatives : aux matières dangereuses ; à la commission d'actes d'appui ; à la fourniture d'armes ; à l'incitation à des actes de terrorisme et à l'association de malfaiteurs.

- Adoption du Projet d'ordonnance modifiant la loi n°61-33 du 14 août 1961 portant institution du Code de procédure pénale. La qualification d'Officiers de Police Judiciaire est désormais accordée aux gradés de la Garde Nationale du Niger qui seront formés en conséquence.

#### **Ministère des Mines et de l'Energie :**

- Adoption du Projet de décret portant approbation et publication au Journal Officiel des Conventions minières entre le Niger et GAZPROM-BANK NGS (Russie), pour les permis « Toulouk 2 » et « Toulouk 4 » dans le département de Tchirozérine (Agadez).

#### **Ministère de la Santé Publique :**

- Adoption du projet de décret portant approbation du Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2001-2015.

#### **Nominations :**

-Le Dr Mahamadou Issaka Kamaye est nommé coordonnateur de la Commission Intersectorielle de Lutte contre les IST-VIH-SIDA ;

- M. Issa Bawa est nommé Vice-président du Conseil National de la Statistique ;

- M. Galhio Ekade est nommé Secrétaire général de l'Institut Nationale de la Statistique ;

- M. Adam Toudou est nommé Doyen de la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ;

- M. Idi Koabo est nommé Secrétaire général du ministère de l'Equipement ;

- M. Manou Toudou est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger auprès de la République du Bénin.

#### **CENI**

La Commission électorale nationale indépendante et le PNUD se sont réunis, le 24 janvier, sous la présidence du Chef de l'Etat, en présence du Premier ministre, des présidents des Institutions de la Transition et des ministres des Finances, de la Justice et des Affaires Etrangères et de la Coopération, *Le Sahel (25/01/11)*. « Il s'agissait, explique le journal, de discuter des problèmes de mise à disponibilité des fonds que rencontre la CENI avec le PNUD [...]».

#### **Campagne électorale**

« Une campagne pas comme les autres », souligne *Sahel Dimanche (28/01/11)*. Outre la première candidature féminine, la grande nouveauté est de voir les principaux leaders battre campagne et sillonner le pays en avion. « Une campagne à la Ouattara, est-on tenté de dire. Il y a quelques années, c'est en voiture que les candidats parcouraient la vaste étendue du territoire national ».

## Direction Générale des Douanes

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Mallam Mamane Annou, a remis, le 26 janvier, à Mme Idrissa Zeinabou, Directrice Générale des Douanes, un lot de 34 véhicules et 4 motos, acquis sur fonds propres de l'Etat d'une valeur de plus d'un milliard de Fcfa, *Le Sahel* (27/01/11).

## PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS – SYNDICATS

### Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN)

« Naissance d'une nouvelle alliance dénommée ARN », annonce *Le Sahel* (26/01/11). Six candidats aux élections présidentielles sur 10 ont décidé, le 25 janvier, de s'unir au sein de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale. L'ARD Adalci-Mutunci, la CDS-Rahama, le MODEN-FA Lumana, le MNSD-Nassara, le RSD-Gaskiya et l'UDR-Tabbat « se sont engagés à unir leurs forces, pour aller aux élections, conquérir et gérer ensemble le pouvoir à tous les niveaux », précise le journal. « Une démonstration de force », titre *Le Flic* (26/01/11), « les rues de Niamey ont grouillé de monde en cet après-midi du 25 janvier ». Le protocole d'accord de l'ARN « se fonde sur la sauvegarde de l'intégrité du territoire national, le respect des règles de principe démocratiques et de la souveraineté du peuple, le renforcement de l'unité nationale, de la paix et de la stabilité politique et institutionnelle, le respect de la forme républicaine de l'Etat, la défense des droits de l'homme, des libertés civiles, politiques et culturelles, l'indépendance de la justice, la bonne gouvernance et la lutte contre l'injustice, la sauvegarde de l'image de marque du Niger, l'attachement à la paix mondiale, à la sécurité internationale et au progrès de l'humanité » *Le Sahel* (26/01/11).

- « Erreur stratégique ou excès de confiance ? Dans les deux cas, Mahamadou Issoufou et le Pnds ont incontestablement été pour beaucoup dans la naissance de cette alliance », commente *Le Canard Déchaîné* (27/01/11). « Les fondateurs de l'ARN, dans leur élan patriotique, ont tu leurs divergences et ont proposé de poursuivre, ensemble, l'œuvre qu'ils avaient entamé en 2000 ».

- « A première vue et en partant sur la base des résultats des élections municipales et régionales du 11 janvier, on peut sans risque affirmer que le PNDS est parti battu d'avance », affirme *Le Témoin* (26/01/11). Les partis membres de la nouvelle alliance ont en effet récolté, lors de ce scrutin, plus de deux millions de voix contre un peu plus d'un million pour le PNDS et l'ANDP. « La seule chance qui reste à Issoufou est de pouvoir renverser la tendance des alliances à l'issue du premier tour. Et cette chance est pratiquement nulle au su de la dynamique en cours entre le MNSD et le Lumana ». Pour *Le Patriote 15* (28/01/11), « la victoire a choisi son camps. Cette victoire que l'on croyait programmée pour Issoufou devient un mirage [...] ». Les six candidats de l'ARN, selon le journal, se seraient entendus pour porter M. Hama Amadou à la tête de l'Etat.

- « Il y a fort à parier que dans quelques mois, qu'importe qui sera élu président de la République, les mêmes causes produiront les mêmes effets », estime *L'Enquêteur* (janvier 2011). Le journal déplore notamment l'absence d'un véritable assainissement financier et politique : « là où il aurait fallu un renouvellement draconien de la classe politique [...] on nous laisse avec les mêmes incertitudes ».

- « Il existe aussi un ACMI au Niger comme il existe un AQMI aux confins du grand Sahara [...] L'Alliance Contre Mahamadou Issoufou », s'insurge *Opinions* (25/01/11). « Ils sont les mêmes qui avaient demandé à Tandja de violer son serment coranique et un arrêt de la Cour Constitutionnelle ». Pour *L'Événement* (27/01/11), « Les fossoyeurs et traîneurs de casseroles se retrouvent » pour un « bal des pillards », « une alliance contre-nature qui rassemble des partis qui n'ont rien en commun », mais de laquelle le PNDS pourrait bien « tirer son épingle du jeu ». « La restauration de l'impunité [...], titre *Le Républicain* (27/01/11), l'association de partis en vue de la reconstitution du régime déchu de Tandja Mamadou ». Pour *La Roue de l'Histoire* (26/01/11), les six formations ont signé « l'alliance de la peur », craignant la victoire de Mahamadou Issoufou et la réactivation des affaires judiciaires. « Face à ces perspectives difficiles, Hama Amadou, Seyni Oumar, Mahamane Ousmane et Cheiffou Amadou n'ont plus d'autres choix que de se mettre ensemble », affirme l'auteur. Selon *Le Témoin* (26/01/11), la nouvelle alliance vise avant tout la réconciliation « des frères ennemis » du MNSD et du Lumana. Le

journal évoque la fusion imminente des deux partis et l'alternance des deux leaders à la présidence du nouveau rassemblement : « Ainsi donc, si Seyni Omar est élu, Hama Amadou prendra la tête de la nouvelle structure et vice-versa ». Le Président du parti deviendra, par ailleurs, candidat aux prochaines élections présidentielles, « celui qui est élu laissera la place à l'autre pour le prochain mandat », affirme l'auteur.

- « Bain de foule et meeting grandiose, le 27 janvier, pour les candidats de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale à Zinder », titre *Sahel Dimanche (28/01/11)*. « Un honneur pour les populations du Damagaram, de recevoir les leaders des grands partis politiques regroupés au sein de l'ARN », poursuit le journal.

### **MNSD-Nassara**

- Il existerait, selon *Le Républicain (27/01/11)*, « un accord secret de gouvernement » entre les leaders de l'ARN. M. Seyni Oumar deviendrait président de la République, M. Hama Amadou, Premier ministre, M. Mahamane Ousmane, ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique, M. Amadou Boubacar Cissé, ministre de l'Economie et des Finances et M. Maty Elhadj Moussa, ministre de la Justice. « Maillon incontournable de la chaîne, c'est à lui que reviendra d'enterrer tous les dossiers sales du régime Tandja, régime sous lequel tous les signataires de l'ARN trainent des dossiers encore en instruction devant les tribunaux », conclut l'auteur.

- En cas de victoire aux présidentielles de M. Seyni Omar, le MNSD inscrira sa politique dans la continuité du Programme spécial, rapporte *Sahel Dimanche (28/01/11)*.

### **PNDS**

« M. Mahamadou Issoufou accueilli par une marée humaine à Tahoua [et] à Niamey », rapporte *Le Sahel (27/01/11)*. Le leader du PNDS-Tarraya, lors de son meeting de campagne à Tahoua, a remercié les électeurs de la région pour leur soutien massif lors des élections locales du 11 janvier dernier. A Zinder, M. Mahamadou Issoufou a reçu un « accueil triomphal », poursuit *Sahel Dimanche (28/01/11)*. Le candidat a promis, s'il est élu, 6.000 milliards Fcfa d'investissements dans les infrastructures routières, l'agriculture, la santé, l'hydraulique, l'éducation (etc.), précise le journal qui fait état d'une forte mobilisation également dans la région de Maradi. Mahamadou Issoufou s'est engagé à bâtir, par ailleurs, « des institutions démocratiques fortes, crédibles et durables », car « le Niger a plutôt besoin d'institutions fortes que d'hommes forts », a-t-il soutenu.

### **ANDP-Zaman Lahiya**

« L'ANDP réaffirme son appartenance à la CFDR et au FDD », titre *Sahel Dimanche (28/01/11)*. En tant que membre fondateur du FDD et de la CFDR, l'ANDP refuse « de trahir la mémoire de son père fondateur ou renier l'idéal pour lequel il a sacrifié [sa vie], et restera fidèle à ses principes et à ses engagements », souligne la déclaration rendue publique le 26 janvier. « Moussa Moumouni Djermakoye : un homme de principes », titre *Le Républicain (27/01/11)*. Cette déclaration intervient au lendemain de la création de l'ARN par six leaders de la CFDR, précise *La Roue de l'Histoire (26/01/11)*.

### **Organisations de la société civile**

Une dizaine d'organisations de la société civile, dont l'ANDDH et le FUSAD ont rendu publique une déclaration pour dénoncer la tentative, par les partis de l'ARN, de remise en cause de l'arrêt du Conseil Constitutionnel de Transition, *L'actualité (26/01/11)*. Rendu le 12 janvier dernier, cet arrêt invalidait de nombreuses listes de candidats, tous partis confondus, aux élections législatives. Dans une lettre adressée au Chef de l'Etat la semaine dernière, les partis en question (MODEN, CDS, UDR, MNSD...) demandaient la dissolution de la CENI et le report des élections.

### **Santé**

L'Association des Chefs traditionnels au Niger a organisé, dans les huit régions du pays, une série de formations, avec le soutien de l'UNFPA et de la coopération canadienne, sur le thème « des interrelations entre population et développement, santé de la reproduction et planification familiale », *Le Sahel (25/01/11)*.

### **Justice**

« Poursuite contre Lamine Zeine : la justice désavoue la Commission de Mossi et l'inspection de Gabriel Martin », annonce *Le Témoin (26/01/11)*.